énergies

Contre-allée au Payannet, page 3

Bimensuel n° 92 - du 19 mars au 3 avril 98 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

AGENDA

MARS - AVRIL 98

J	19	A.G. Donneurs de sang
V	20	Spectacle Ripercussion
S	21	
D	22	Course d'orientation
L	23	Permanence chambre de commerce
M	24	
M	25	Semaine Provençale
J	26	Dernière représentation de Macbeth
V	27	
S	28	Voyage à San Remo / ADOT
D	29	Salon du voyage
L	30	Limite dépôt déclaration d'impôts
M	31	Permanence CRAM retraité
M	1	
J	2	Permanence conciliateur

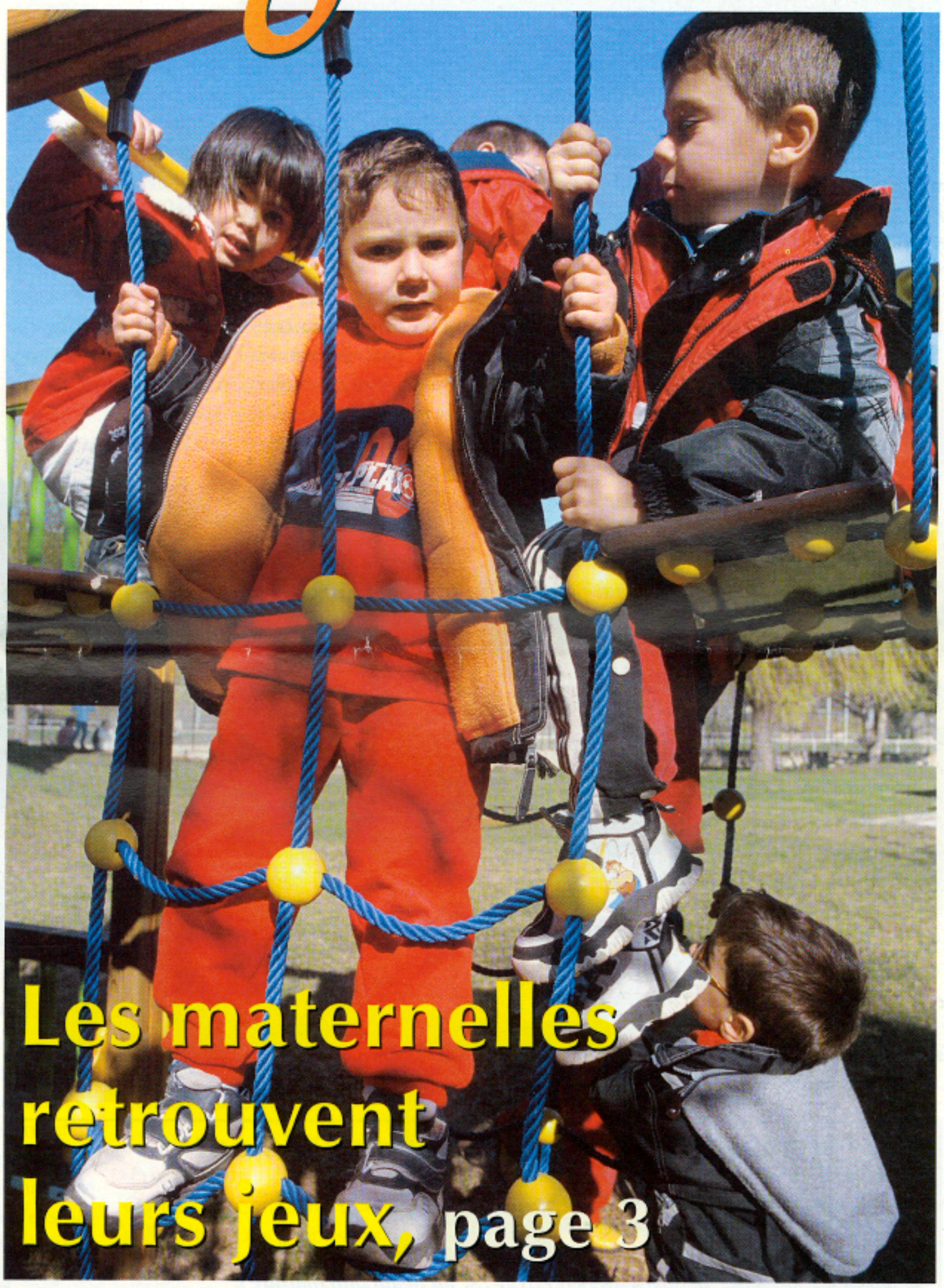

Les maternelles retrouvent leurs jeux, page 3

Dominique Voynet inaugure Atmel, page 4

Jean-Claude Gaudin, Lucien Weygand et Dominique Voynet étaient à Rousset pour inaugurer la nouvelle usine d'Atmel, une entreprise américaine grande dévoreuse de financements publics. Sur les emplois créés, il y a beaucoup à dire...

Définir la police municipale, page 9

Les policiers municipaux doivent-ils avoir un statut particulier ? Doivent-ils être armés ? Mieux formés ? C'est pour discuter du projet de loi Chevènement que Roger Meï a invité élus et policiers, afin de relayer leurs observations à l'Assemblée.

Biver : l'indispensable dispensaire, page 2

Depuis 1929, il est là, derrière l'église et les écoles. Géré par des sœurs assistées par des infirmières, il reçoit toujours des familles de mineurs pour des soins, des vaccinations ou des consultations et couvre cinq communes pour les soins externes.

Dispensaire de Biver

Les sœurs se souviennent...

FONDÉ EN 1929, LE DISPENSAIRE DE BIVER EST TOUJOURS EN FONCTION. SITUÉ DERRIÈRE L'ÉGLISE, IL REÇOIT LES FAMILLES DE MINEURS POUR DES SOINS INFIRMIERS, DES VACCINATIONS OU ENCORE DES CONSULTATIONS MÉDICALES. L'accueil et les soins internes sont assurés aujourd'hui par l'infirmière sœur Françoise. Quatre infirmières laïques se partagent le secteur de Gardanne, Biver, Meyreuil, Mimet et Simiane pour les soins externes. Mais il n'en a pas toujours été ainsi et sœur Marie-Rose, infirmière à la retraite aujourd'hui âgée de 90 ans se souvient : « *Je suis arrivée à Biver en 1936. Les soins au sein du dispensaire dépassaient souvent la cinquantaine d'interventions quel que soit le jour de la semaine. Les soins extérieurs, les visites à domicile qu'il pleuve ou qu'il vente avoisinaient la trentaine. Les patients n'allaient pas forcément voir les docteurs, ils passaient par le dispensaire directement surtout le week-end.* » Sœur Marie-Rose est à la retraite depuis 1983 et continue à rendre visite aux familles et aux personnes âgées isolées en compagnie de sœur Marie-Clément, un autre personnage connu de tous les Biverois. A elles deux, elles ont fait "tourner" le dispensaire pendant de nombreuses années. « *Ça nous a pris toute notre vie, mais nous avions la joie de soigner les gens. Beaucoup ne parlaient pas le Français, il a fallu qu'on s'adapte. Les prescriptions médicales n'étaient pas toujours comprises et notre rôle consistait à expliquer comment prendre les médicaments.* » Sœur Marie-Rose n'oubliera jamais que le dispensaire faisait office à ses débuts de salle d'urgence où l'on recevait les accidentés graves et parfois certains décédés. Aujourd'hui il est ouvert pour les mineurs tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, excepté le samedi après midi et le dimanche.

Sylvia Hernandez

Le dispensaire est ouvert en semaine et l'accueil est assuré par une infirmière.

Photos : E. Petit

Questions à sœur Marie-Clément*

En quelle année êtes-vous arrivée à Biver ?
C'est en 1963 que j'ai débuté ma fonction d'infirmière au dispensaire de Biver. Trente ans après, j'ai pris ma retraite mais j'avais du mal à ne plus pratiquer mon métier. Depuis, je me rends utile auprès de nombreuses familles. Il ne passe un jour sans que je visite une personne.

Pendant votre activité, il y a-t-il un fait qui vous ait beaucoup marqué ?
En 1969, six mineurs trouvaient la mort ensevelis au fond de la mine. Il a fallu 15 jours pour extraire tous les corps. Nous étions jours et nuits auprès des familles pour les soulager. C'était très éprouvant pour tout le monde et ce sont des moments gravés dans ma mémoire.

**infirmière retraitée du dispensaire*

UNE COURSE D'ORIENTATION AURA LIEU LE DIMANCHE 22 MARS À GARDANNE. Cette épreuve rassemblera 400 à 500 coureurs de tout le quart Sud-Est de la France, de 8 à 70 ans. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à l'un des 4 circuits loisirs, de 2,5 à 9 km, qui peuvent être réalisés à allure libre, seul ou en famille. Pour vous inscrire, allez le samedi de 16h à 20h à la Maison du Peuple, ou le matin même de la course à partir de 9h30. Renseignements au 04 42 82 71 82.

UN SALON DU VOYAGE À GARDANNE, c'est pour le samedi 28 et le dimanche 29 mars, à la Maison du Peuple. A l'initiative de l'agence Bouscarle, plusieurs compagnies de "tourneurs" (sociétés qui proposent des voyages organisés avec des billets d'avion) tiendront des stands et vous proposeront des vacances à l'étranger à des prix intéressants.

LES TRAVAUX DU NOUVEAU ROND-POINT DE L'AVENUE DE NICE devraient s'achever dans le courant du mois de mai. Aux aménagements prévus par la ville (création d'un rond-point, élargissement des trottoirs, places de stationnement, installation d'un éclairage public, reprise des réseaux d'eaux usées) se sont rajoutés plusieurs interventions : EDF et France Télécom ont enterré une partie de leurs lignes, et la régie des eaux a remplacé les tuyaux de plomb par du polyéthylène.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE tient une permanence à Gardanne le mardi 24 mars de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30, sur le cours de la République. Elle intéresse les commerçants, les artisans, les professions libérales et les créateurs d'entreprise qui ont besoin d'informations pratiques ou juridiques. On peut aussi prendre rendez-vous en téléphonant au 04 91 13 85 78.

Des jeux tout neufs pour les maternelles

Huit mois après le démontage des jeux non conformes aux directives européennes dans les cours d'écoles maternelles, tout a été adapté ou remplacé. Les services techniques de la ville ont ainsi installé des équipements neufs aux Terril bleus, aux Aires, au Côteaux de Veline, à Beausoleil, à Fontvenelle et à Elsa-Triolet. 573 000 F ont été votés par le Conseil municipal à l'automne et répartis en fonction des besoins. L'école des Terrils bleus, à Biver, dont tous les jeux avaient été supprimés, a bénéficié de la plus grosse enveloppe. Ces aménagements ont été faits en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, qui ont pu consulter des catalogues et choisir des assemblements sur mesure.

« Nous avons demandé du matériel de qualité, explique Christian Gora des services techniques municipaux. Ces jeux sont faits pour durer, et répondent désormais aux exigences de sécurité les plus strictes. » Par exemple, des sols souples ont été coulés, des jupes installées sous les tourniquets, les rebords des toboggans ont été rehaussés... Chaque jeu doit se trouver à au moins deux mètres de tout obstacle. Des murs d'escalade adaptés aux petits (à 40 cmdu sol) ont été créés à Biver, à Fontvenelle et aux Aires. A Beausoleil, les jeux pourront être déplacés en fonction des travaux d'extension de l'école.

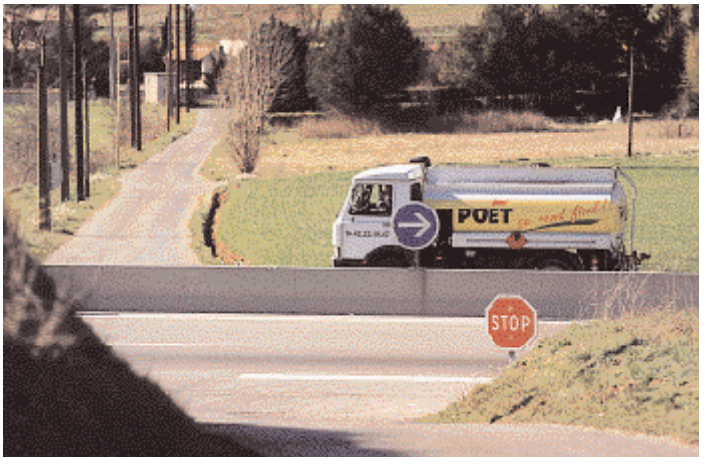

La D6 transformé en voie rapide ne sera plus accessible par les chemins, comme ici celui du Payannet.

Création d'un sol souple dans la cour des Terrils Bleus, à Biver. Six maternelles ont été équipées de jeux aux normes.

Photos : E. Petit

Payannet : la contre-allée sera construite

La quinzaine d'habitants et de propriétaires terriens concernés par l'élargissement de la D6 à hauteur du Payannet ont pu s'exprimer lors d'une réunion publique organisées dans les locaux des services techniques de la mairie. Rapellons que d'ici la fin de l'année 1998, les travaux de transformation de la départementale en voie rapide vont commencer. Tous les chemins donnant sur cette route seront déviés vers des contre-allées à double sens, elles-mêmes débouchant sur des ronds-points, afin de permettre aux riverains d'accéder chez eux sans déboucher sur une route à grande circulation. Dans le quartier du Payannet, il existe déjà un chemin formant une boucle sur quelques centaines de mètres, entre l'entreprise Satta et l'auberge. Certains riverains préféraient utiliser ce chemin existant plutôt que de créer une contre-allée parallèle à la D6. Avec le risque que sur ce chemin déjà étroit, la circulation devienne au fil des années de plus en plus dense... Après un débat très précis, les arguments des riverains favorables à la contre-allée l'ont emporté, celle-ci évitant surtout d'enclaver des parcelles qu'il serait impossible de revendre. En revanche, l'emplacement des murs anti-bruit sera réétudié afin de réduire au maximum les nuisances sonores. L'enquête publique aura lieu en avril et l'évaluation du prix des parcelles se fera dans la foulée. Les travaux sont financés par le Conseil général.

Solidarité : l'affaire de tous

Au mois de mai le Parlement va débattre de la loi sur l'exclusion. Pour la première fois, un gouvernement a décidé d'aborder globalement cette question. C'est en effet désormais une affaire d'État quanq on sait que la pauvreté touche dans notre pays des millions de personnes. Je rencontrerai les associations et les professionnels qui travaillent dans l'aide aux plus démunis pour écouter leurs points de vue et leurs propositions, afin de pouvoir amender la loi.

Dans notre ville, nombreux sont les bénévoles qui dans les associations -Secours catholique, Secours populaire, Restos du cœur, UFF... pour n'en citer que quelques-unes, viennent en aide à leurs concitoyens. A côté des mesures nationales sur l'emploi, le droit au logement, le respect de la dignité qu'il est urgent de prendre, cette action reste essentielle.

Le 2 avril, au cours d'un carrefour Demain-Gardanne consacré à la solidarité, nous proposons à chacun de débattre, d'échanger sur cette question, qu'il soit membre ou non d'une association, car chacun peut à un moment aider, à un autre avoir besoin qu'on l'aide. Car, Gardanne ville solidaire au quotidien, c'est d'abord vous.

Roger Meï,
Député-Maire de Gardanne.

Rousset

Atmel, la ministre et l'emploi

10 FÉVRIER, À ROUSSET, DEVANT LA GRILLE D'ATMEL. IL Y A CEUX QUI SONT DEDANS (MINISTRE, ÉLUS, CORPS PRÉFECTORAL, CADRES) ET CEUX QUI RESTENT DEHORS (MANIFESTANTS DE SUPERPHÉNIX, MINEURS DE GARDANNE, SALARIÉS D'ATMEL EN GRÈVE). Les premiers se félicitent de l'inauguration de la gigantesque usine de microprocesseurs appelée Fab 7, les seconds expriment leur inquiétude sur l'avenir de leurs emplois. Et c'est vrai qu'il y a quelque chose d'étrange à voir Dominique Voynet, ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Claude Gaudin, président du Conseil régional et Lucien Weygand, président du Conseil général, louer d'une même voix les mérites d'une entreprise privée américaine. Même si la ministre met un bémol : *« Nous devons être vigilants : ces investissements doivent profiter à la reconversion industrielle, notamment du bassin minier. »* Un discours qui tranche avec celui de Bernard Pruniaux, directeur d'Atmel-France : *« Le développement de l'emploi passe par une flexibilité acceptée et par la baisse des charges financières. »* De cette flexibilité acceptée Gérard Chevet, opérateur et délégué syndical, peut témoigner. *« A Fab 7, l'organisation du travail est différente de la Fab 6. C'est une semaine de 4 fois 12 heures puis une semaine de 3 fois 12 heures. Sur ces 12 heures, il y a 10 heures de travail effectif et deux heures de pause. »* Et puis il y a les contrats à durée déterminée, près de 200 sur 800 salariés. Pour ceux-là, qui n'ont aucune garantie d'emploi sur la durée, il faut se plier aux horaires de nuit, de week-end, aux journées interminables si on ajoute le trajet domicile-travail. Dommage que ceux-là n'aient pas été écoutés au moment de l'inauguration.

Bruno Colombari

La nouvelle Fab 7 d'Atmel : 2,2 milliards de plus investis.

Photos : E. Petit

Devant les grilles, les manifestants tentent en vain de se faire entendre.

3 questions à Bernard Pruniaux*

Pourquoi avoir organisé le travail en équipes de 12h ?

C'est pour le rendre plus fluide et plus efficace. Les équipes se connaissent et ne font pas que se croiser, pour passer le relais, c'est plus facile. Cette organisation satisfait les employés. Et puis on se met au niveau de nos concurrents qui ont déjà adopté depuis longtemps cette formule .

La crise financière qui touche l'Asie a-t-elle des conséquences sur l'usine de Rousset ?

Il est certain que la crise asiatique retarde la montée en puissance de la Fab 7. On est dans une situation difficile, puisque 40% de notre chiffre d'affaires se fait vers l'Asie. Mais d'une année sur l'autre, ça peut changer.

Avez-vous des projets d'extension des bâtiments existants ?

L'extension de la Fab 7 est planifiée, elle coûtera 2,4 milliards de francs et devrait créer 500 emplois supplémentaires. Quant à la Fab 6, qui devient technologiquement dépassée, elle devrait être reconvertie et le personnel transféré sur la Fab 7. Ça se fera d'ici un an.

* directeur d'Atmel-France et du site de Rousset.

17% DES EMBAUCHES À SGS-THOMSON ET À ATMEL-ES2 CONCERNENT DES PERSONNES DU BASSIN MINIER, de janvier 1996 à novembre 1997. Sur cette période, Atmel a embauché 600 personnes, dont 143 du bassin minier et 25 de Gardanne. Sur ces 25 (soit 4% du total), 22 sont des opérateurs, 3 des techniciens et 11 ont moins de 26 ans. Thomson a recruté 400 personnes, dont 31 du bassin minier et 12 (3% du total) de Gardanne : 11 opérateurs, 1 ingénieur et 8 jeunes. Sur les 6 derniers mois (juin 97-janvier 98), le nombre d'opérateurs issus du bassin minier était en hausse : 44% chez Atmel, 32% chez Thomson. Mais les techniciens et les cadres viennent quasiment tous de l'extérieur.

LORS D'UNE RENCONTRE AVEC LE PRÉFET, LES DEUX ENTREPRISES DE MICRO-ÉLECTRONIQUE ont donné leur calendrier prévisionnel pour les embauches en 1998. Côté Thomson, on s'avoue plutôt pessimiste : la salle blanche en chantier sera finie en avril ou en mai prochain, mais comme les ventes sont en baisse, les machines ne sont toujours pas commandées. Il n'y aura donc pas d'embauche d'opérateurs en 1998, mais plutôt vers la mi-99. Côté Atmel, on table sur une centaine d'embauches d'opérateurs en 1998.

L'INAUGURATION DE LA FAB 7 D'ATMEL A ÉTÉ L'OCASION DE RAPPELER L'IMPORTANCE DES AIDES PUBLIQUES SUR CE SITE. Sur les 2,2 milliards de F d'investissement de l'entreprise, 278 millions ont été versés par l'Etat (130 millions), par l'Europe (50 millions), par le Conseil régional PACA (40 millions), par le Conseil général des Bouches-du-Rhône (38 millions) et par la communauté de communes de la Haute Vallée de l'Arc (20 millions).

BAISSER LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL, NÉGOCIER LE PASSAGE AUX 35 HEURES, transformer les emplois précaires (un sur cinq environ) en emplois fermes, voilà les revendications des salariés d'Atmel qui ont organisé un mouvement de grève à l'occasion de l'inauguration de la Fab 7. Même si le taux de syndicalisation reste faible dans l'entreprise (10%), le climat social n'est pas aussi serein que l'affirme la direction.

8 mars

Ces femmes qui résistent

PARCE QUE PARTOUT OÙ L'ON EMPRISONNE, OÙ L'ON TORTURE, OÙ L'ON EXÉCUTE SANS JUGEMENT, ELLES SONT ENCORE PLUS EXPOSÉES QUE LEURS COMPAGNONS, LES FEMMES RÉSISTENT, TÉMOIGNENT, DEMANDENT JUSTICE. A Gardanne, l'UFF-Femmes solidaires a voulu leur rendre hommage et les écouter le 8 mars dernier, à l'occasion de la journée internationale des femmes. Deux expositions à la Médiathèque et à la Maison du Peuple ont raconté le combat de "la moitié de l'humanité" depuis la Révolution française jusqu'au débat actuel sur la parité en politique, en passant par le droit de vote, la maîtrise de la fécondité et l'égalité des salaires. On pouvait y découvrir de grandes figures militantes comme Olympe de Gouges, Irène Joliot-Curie, Danielle Casanova ou Lucie Aubrac, et se souvenir qu'aux heures noires de l'Occupation, elles jouèrent un rôle déterminant dans la Résistance. Aujourd'hui, la lutte a changé de visage : au cours d'un débat intense suivi par plus de cent personnes (dont un car entier de femmes vitrollaises), des femmes kurdes, algériennes et allemandes ont raconté ce qu'elles vivaient. Devant un représentant d'Amnesty International, Fatma s'est ainsi exclamée : *« je ne veux plus qu'on dise que c'est l'Islam qui tue. L'Islam ne tue pas. L'Islam interdit rigoureusement le meurtre. »* Nadia a relayé le cri des femmes algériennes, les institutrices notamment : *« Elles disent ne nous oubliez surtout pas. Pensez à nous tous les jours, parlez de nous. Cette Algérie, nous l'aimons et nous nous battrons. »* Là-bas comme partout, c'est sûr, elles gagneront. Car leur détermination est de celles qui soulèvent des montagnes.

B.C.

Deux expositions pour mesurer le rôle des femmes dans l'histoire de la république, de 1789 à nos jours.

Photo : E. Petit

Témoignage d'une réfugiée kurde

Madame Gül est kurde de nationalité turque et vit en France depuis deux ans. Son mari, militant kurde, avait été arrêté, emprisonné et s'était réfugié en Europe quatre ans plus tôt. *« Je suis restée seule avec ma fille pendant ces quatre années, il a fallu que je me débrouille, que je me batte contre la police qui me faisait des ennuis. Jamais je n'aurais pensé y arriver et pourtant je l'ai fait. J'ai découvert que si une femme le veut vraiment, elle est capable de faire beaucoup de choses. »* Mais pour les femmes, rien n'est simple : les religieux kurdes font tout pour freiner leur émancipation, qu'elles arrachent par petit bout en travaillant et en participant activement à la résistance. *« Les femmes kurdes ont créé des associations partout en Europe pour sensibiliser les opinions publiques. Elles étaient présentes en 1995 à Pékin pour la conférence internationale des femmes. En 1991, une femme kurde a été élue députée à l'Assemblée turque. »* Ce 8 mars, des manifestantes kurdes ont été chargées par la police.

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE GARDANNE tiendra son assemblée générale ouverte à tous le vendredi 20 mars dans la salle du foyer restaurant à la Maison du Peuple, à partir de 18h30. Les prochaines collectes auront lieu à Gardanne (salle des mariages, en mairie) le vendredi 27 mars de 8h à 12h30 et le samedi 28 mars de 8h30 à 13h. A Biver (place du marché), ce sera le samedi 4 avril de 8h à 12h.

FRANCE ADOT 13 ORGANISE UN VOYAGE À SAN REMO (Italie) le samedi 28 mars. Pour vous inscrire, vous pouvez passer tous les après-midi en semaine au siège de l'association à la Maison du Peuple, ou téléphoner à l'un des numéros suivants : 04 42 51 41 34, 06 09 09 63 84, ou 04 42 58 04 04. Le prix du voyage est de 110 F, avec la possibilité du repas de midi au restaurant pour environ 60 F.

STOP RACISME - SOS RACISME est une nouvelle association gardannaise. Créée en décembre dernier dans la foulée du salon du livre antifasciste de Gardanne et de l'université d'été de SOS Racisme à Aubagne, Stop Racisme - SOS Racisme entend promouvoir des campagnes en direction du public, des actions éducatives pour les scolaires et dans les quartiers, d'intenter des actions en justice contre les personnes ou les groupes qui violent la juridiction antiraciste, de développer des projets locaux et de favoriser l'intégration des populations exclues. Si vous êtes intéressé par ces objectifs, vous pouvez contacter l'association au 1084, chemin de Roman à Gardanne ou au téléphone, 04 42 51 56 01.

DE NOUVEAUX LOCAUX ASSOCIATIFS VONT OUVRIR SUR L'AVENUE D'AIX, à hauteur de la place Gambetta, dans le bâtiment qui abritait il y a quelques années la Sécurité sociale. D'une superficie de 325 mètres carrés sur deux niveaux, l'immeuble qui vient de se libérer est désormais loué par la commune. Des travaux d'aménagement sont en cours et devraient permettre l'utilisation partielle des locaux d'ici l'été.

Compte-rendu
Conseil municipal du 19 février

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 1 - ***Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 1997.***
Pour : 28 ; Contre : 3

N° 2 - ***Dotation Globale d'Equipement des communes et de leurs groupements pour 1998***
M. Peltier : Il conviendrait de solliciter les subventions spécifiques les plus larges possibles au titre de la DGE pour les programmes de travaux suivants : Extension de l'Ecole Beausoleil ; Rénovation et extension halte-garderie de Fontvenelle ; Construction de trottoirs. Aménagement paysager rond-point de la Gare - Construction d'une fontaine.
Unanimité

Exposé des questions N° 3 et N° 4
Mme Primo : Depuis 1989, des titres de recettes émis auprès de divers débiteurs n'ont pas été honorés. Des poursuites ont été engagées par Monsieur le receveur municipal ; celles-ci s'étant avérées infructueuses, les titres n'ont pu être recouvrés. Il est nécessaire d'admettre en non valeurs ces titres suivant les états ci-joints pour un montant global de 7 163,69 F pour le Service de l'Eau et de 4 411,42 F pour le Service de l'Assainissement.
Pour : 28; Contre : 3

N° 5 - ***Information : Point sur les marchés du service de l'Eau - Année 1997.***

N° 6 - ***Annulation de la délibération du 2 octobre 1997 portant modification de la garantie d'emprunt contractée au Crédit Local de France par la S.A d'HLM Domicil pour la réalisation de 17 logements résidence Sainte-Victoire.***
Unanimité

N° 7 - ***Sollicitation des subventions les plus larges possibles auprès de l'Etat en vue de la mise à sa place d'une maîtrise d'oeuvre urbaine sociale.***
M. Pazzaglini : Un projet de réhabilitation d'immeubles dans le centre ancien est envisagé avec la société Sud Habitat. Le relogement des locataires en difficulté nécessite un accompagnement social pendant toute la durée de l'opération. Il est proposé de solliciter la subvention la plus large possible auprès de l'Etat (durée 18 mois ; coût estimé : 280 000 F ; financement possible 50 %).
Unanimité

N° 8 - ***Signature de l'avenant n° 1 au contrat de maintenance du matériel informatique de la Médiathèque avec la SA Opsys.***
Unanimité

Exposé des questions N° 9 à N° 12
Mme Lombardo : Les dossiers de demandes de subventions de ces associations sont arrivés hors délais pour être examinés dans le cadre du vote du budget primitif. Il est proposé de faire droit à leurs demandes et de leur octroyer une subvention annuelle de fonctionnement dont le montant pourrait être fixé à : 3 000 F pour l'association d'Initiative Locale Entreprises (AILE) ; 2 100 F pour l'association Contre une Autoroute de Plus dans le Pays d'Aix (CAPPA) ; 3 000 F pour l'association "Puzzle" ; 2 500 F pour l'association "La Boule Gardannaise".
Unanimité

N° 13 - ***Location d'un immeuble sis place Gambetta pour le relogement de diverses associations.***
Mme Lombardo : Un immeuble de 360 m² venant de se libérer place Gambetta, il est proposé de le louer pour une durée de 15 ans et un loyer mensuel de 9 000 F. Les locaux après quelques aménagements pourront permettre le relogement ou l'accueil de nouvelles associations.
Monsieur le Maire : C'est pour l'association Contacts qui est logée dans de mauvaises conditions à la rue Courbet, donc forcément dans la vieille ville. C'est une opportunité à saisir et nous sommes en train de négocier pour que le propriétaire nous le vende. C'est l'ancien immeuble de la Sécurité Sociale.
Unanimité

N° 14 - ***Convention Cadre pour les "Emplois Jeunes".***
M. Payan : Lors du débat d'orientation budgétaire la commune s'est prononcée pour un engagement dans le dispositif des emplois jeunes. Cette volonté s'est concrétisée par une inscription de 720 000 F au Budget Primitif. Il est proposé aujourd'hui d'approuver deux conventions. L'une avec l'Etat sous forme de contrat d'objectif (50 emplois jeunes sur 3 ans), l'autre avec les associations qui seraient prêtes à recruter des jeunes gardannais sur ce type d'emploi et d'autoriser monsieur le maire à les signer.
Unanimité

N° 15 - ***Signature d'un contrat avec la Société ABC Toshiba pour l'entretien d'un photocopieur installé à l'école maternelle de Beausoleil.***
Unanimité

N° 16 - ***Signature d'un contrat avec la Société ABC Toshiba pour l'entretien d'un photocopieur installé à l'Ecole maternelle des Aires***
Unanimité

N° 17 - ***Régularisation des sessions gratuites Lieudit La Crémade (M. Addou).***
Pour : 29 ; Abstentions : 2

N° 18 - ***Régularisation d'une cession gratuite de terrain chemin du Claou (Propriété Begou-Gattulo).***
Unanimité

N° 19 - ***Acquisition d'une parcelle de terre - propriété Martini-Alvarez - (Biver) en vue de la création d'un espace vert au vallat de Cauvet.***
Unanimité

N° 20 - ***Autorisation de dispense de rapporter mainlevée d'une inscription hypothécaire.***
Unanimité

N° 21 - ***Délibération modifiant partiellement la délibération du 19 décembre 1996 intitulée "Autorisation donnée à monsieur le maire de régulariser des cessions gratuites de terrain par la SA le Nouveau Logis Provençal (Route Blanche)".***
Unanimité

N° 22 - ***Versement d'une indemnité de résiliation d'un bail rural à M. et Mme Olivero Robert.***
M. Collomb : Diverses parcelles communales cadastrées lieudit Payannet sont exploitées depuis 1988 par monsieur et madame Olivero, agriculteurs, suivant un bail à ferme passé avec la commune. Ces terrains étant classés en zone NAE à vocation artisanale, commerciale et industrielle intéressent diverses entreprises. En conséquence, afin de pouvoir vendre ou louer ces terrains libres de toute occupation, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser monsieur le maire à résilier le bail passé avec monsieur et madame Olivero moyennant le versement d'une indemnité de 97 832 F sur laquelle les exploitants ont donné leur accord.
Pour : 29 ; Abstentions : 2

N° 23 - ***Autorisation de constituer une servitude de passage de canalisation d'eaux pluviales au Pesquier (Parcelle BR n°87).***
Unanimité

N° 24 - ***Lancement d'une procédure de marché négocié pour un marché de prestations de services assorti d'autorisation d'occupation du domaine public et à signer le marché avec l'entreprise retenue.***
Unanimité

N° 25 - ***Signature d'un contrat de location des locaux abritant la trésorerie de Gardanne - 4 ème contrat de renouvellement.***
Unanimité

N° 26 - ***Signature d'une concession d'aménagement avec la SEMAG pour l'agrandissement de la Zone Industrielle Avon.***
Mme Gouhier-Huet : Dans le cadre de sa politique de développement économique, la ville de Gardanne souhaite poursuivre la diversification de son tissu industriel. Ainsi, elle a décidé, afin d'améliorer l'offre en immobilier d'entreprise, de réaliser l'extension de la ZI Avon. Cette opération sera réalisée sous la forme d'un lotissement sur des réserves foncières appartenant pour l'essentiel aujourd'hui à la commune.
Compte tenu que la SEMAG a été créée par la commune pour agir dans un but d'intérêt général et en dehors de tout esprit de spéculation, la ville a décidé de confier l'étude et la réalisation de l'opération à la SEMAG dans le cadre d'une concession d'aménagement.
Unanimité

N° 27 - ***Signature d'une convention avec le Comité de Bassin d'Emploi d'Aix sur "le Chèque Projet".***
Mme Gouhier-Huet : Il est proposé de signer une convention d'un an avec le Comité de Bassin d'Emploi d'Aix pour la mise en place de "chèques-projets". Cette opération permet aux créateurs d'entreprises et petites entreprises de moins de 10 salariés d'accéder gratuitement à une heure de conseils d'experts comptables et d'avocats.
Unanimité

N° 28 - ***Maintien des tarifs d'entrée à la piscine municipale - Saison 1998.***
M. Moraldo : Il est proposé de reconduire pour 1998 les tarifs d'entrée à la piscine municipale votés en Conseil Municipal du 27 Février 1997.
Unanimité

N° 29 -
Signature de la convention pour l'utilisation de la buvette de la piscine municipale.
Unanimité

N° 30 - ***Signature d'un contrat avec la Société Azur Sécurité pour la surveillance de la piscine municipale des bâtiments communaux et différentes manifestations***
M. Arniaud : Durant la saison d'ouverture de la piscine municipale, il est apparu nécessaire d'assurer le gardiennage de nuit. A cet effet, des rondes sont assurées sur le site de 21h45 à 5h45 du matin pour un montant de 88 915,97 francs. Le contrat qu'il vous est proposé d'approuver permettra également la surveillance ponctuelle d'autres bâtiments communaux.
Unanimité

N° 31 - ***Lancement d'un appel d'offres ouvert et signature d'un marché avec l'entreprise retenue pour la collecte et l'évacuation des déchets ménagers.***
M. Bastide : Le contrat de collecte des déchets ménagers venant à expiration le 30 Juin 1998, il est proposé d'autoriser monsieur le maire à relancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour assurer la continuité du service. Cette nouvelle collecte prévoira une collecte sélective en pieds d'immeubles.
Monsieur Chéron : Je voulais demander où sont passés les conteneurs sélectifs du Faubourg de Gueydan?
Monsieur Bastide : Ils sont en attente d'un terrain et d'une dalle, cela se fera en face du Restaurant le Tire-Bouchon.
Monsieur le Maire : Les gens apprécient ce que l'on fait, mais souvent, ils ne les veulent pas devant chez eux.
Unanimité

N° 32 - ***Signature d'un contrat de reprise pour les plastiques avec la Société VALORPLAST.***
Unanimité

N° 33 - ***Signature d'un contrat pour la collecte sélective des vieux papiers - cartons et magazines.***
question momentanément retirée

N° 34 - ***Signature d'un contrat avec la Société ANTARES pour la collecte des papiers dans les locaux administratifs de la commune.***
M. Bastide : Le coût d'enlèvement et de transports est de 15 600 F HT par an auquel il faut retrancher le prix de rachat du papier blanc pour un minimum de garanti de 400 F par tonne.
Unanimité

N° 35 - ***Signature d'un contrat de maintenance avec LOAN SYSTEM pour les Services Financiers.***
Unanimité

Exposé des questions N° 36 à N° 40
Mme Primo : Au cours de la CAP du 12 Février 1998 un certain nombre de promotions de personnel communal a reçu un avis favorable. En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de créer les postes correspondants permettant la nomination de ces agents au 1er Janvier 1998.
Dans la question N°36 il est proposé la suppression de 12 postes d'agents techniques qui après promotion demeurent vacants.
Unanimité

N° 41 - ***Création d'un poste de bibliothécaire de 1ère Classe par transformation d'un poste de Bibliothécaire de 2ème Classe.***
Unanimité

N° 42 - ***Modalités de paiement des vacations horaires dues aux sapeurs pompiers volontaires à compter du 1er Janvier 1998 - Application du décret 96.1004 du 22 Novembre 1996.***
Unanimité

N° 43 - ***Signature d'une convention avec le CDG13 pour remplacement et aide technique aux services financiers.***
Unanimité

N° 44 - ***Signature d'une convention avec l'association "Profession Sports 13" pour la mise à disposition de personnels saisonniers à la piscine municipale - Saison 1998.***
Mme Primo : Des cours de plongée subaquatique sont mis en place à la piscine municipale depuis 1992. Le recrutement et la rémunération de ce personnel engendraient des difficultés. Il s'avère qu'une association impulsée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et soutenue par l'Union des Maires des Bouches du Rhône s'est créée dans le but de mettre à disposition des communes du personnel qualifié dont elles ont besoin. Cette association permet ainsi à du personnel recruté à temps partiel de bénéficier d'un salaire à temps plein et de percevoir une rémunération correspondant à leur qualification.
Unanimité

Exposé des questions N° 45 à N° 48
Mme Primo : Certaines actions formations ne sont pas inscrites au catalogue du CNFPT, mais peuvent faire l'objet d'un partenariat avec co-financement, c'est le cas des 4 actions qui suivent : "Projet d'administration", "HACCP", "engins de terrassement", "lutte contre le bruit".
Unanimité

N° 49 - ***Signature d'une convention avec monsieur Bruno HALLER pour une action de formation intitulée "analyse de la pratique professionnelle".***
Unanimité

N° 50 - ***Signature d'une convention avec la Cité de la Musique pour une action de formation intitulée "improvisation Jazz".***
Unanimité

AAI

Pour l'insertion des Rmistes

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES DU RMI VERS UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, telle est la vocation de l'Association d'Aide à l'Insertion (AAI) qui fonctionne au 21, cours Forbin à Gardanne. Deux nouvelles recrues, Isabelle Clanet, conseillère en économie familiale et sociale et Jean-Paul Ehrmann, éducateur spécialisé viennent suppléer au départ de deux anciens travailleurs sociaux. Avec Patricia Valery la directrice et la secrétaire Dominique Dumas, l'effectif de la structure reste inchangé.

Une convention annuelle passée avec le Conseil général des Bouches-du-Rhône lui apporte l'essentiel des financements nécessaires à son fonctionnement, tandis que la ville de Gardanne prend en charge l'hébergement.

Lors de l'accueil du public, Patricia Valery et son équipe dressent un bilan personnalisé de la situation de chaque allocataire. Logement, santé, formation, emploi... et proposent à chacun un projet d'insertion adapté à ses priorités et à sa situation. L'association travaille en coopération avec les structures compétentes pouvant intervenir sur les problèmes spécifiques de chacun : organismes HLM pour le logement, centres de formation professionnelle pour des stages de qualification, ANPE pour la recherche d'un emploi, services sanitaires pour les problèmes de santé, services sociaux de la ville, etc.

Les programmes mis en œuvre résultent d'un cadre fixé au niveau départemental par une cellule d'appui du Conseil général qui tend à mettre en cohérence les actions locales. En particulier, certains allocataires s'avèrent prioritaires, ceux percevant le RMI depuis 1989 et les personnes isolées. Mais les portes de l'AAI sont également ouvertes aux autres allocataires du RMI, cela va sans dire.

P.M

Des travailleurs sociaux proposent à chaque Rmiste un projet adapté à ses priorités et sa situation.

Photos : E. Petit

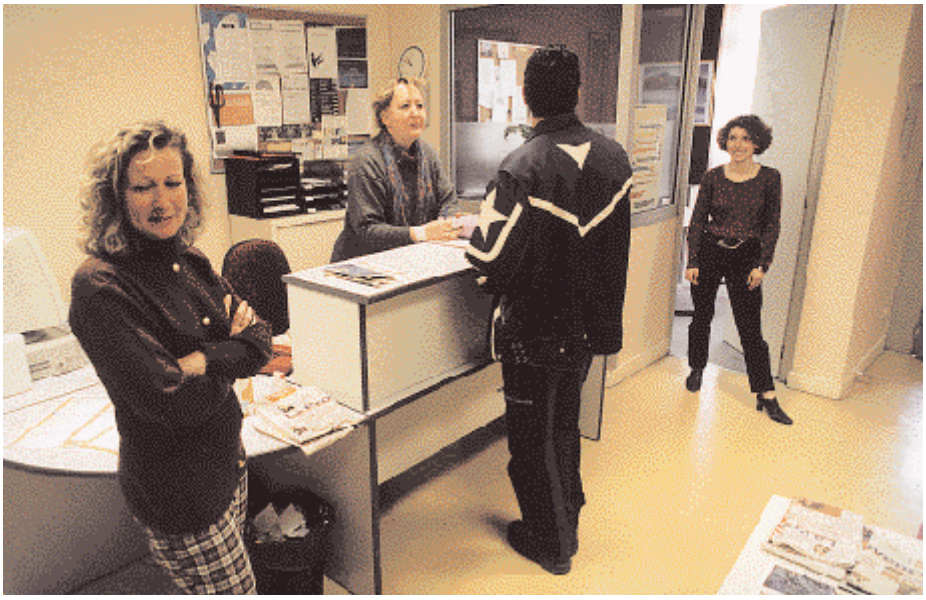

Les chiffres du RMI

Sur les cinq communes d'intervention de l'AAI on recense près de 2300 allocataires du RMI. En une année, 600 d'entre eux ont été accueillis par l'association et 380 ont bénéficié d'un projet d'insertion. La moitié des personnes accueillies sont hébergées, tandis qu'environ 8% se trouvent sans logement ou avec un abri de fortune pour seul logis. 50% de ces 600 personnes possèdent un niveau de qualification jugé très bas et seulement 70% bénéficient d'une couverture sociale. La moitié ont entre 25 et 35 ans et plus de 60% sont des personnes seules. La part des hommes et de femmes est égale tandis qu'en une année, 70 allocataires ayant été accueillis dans les locaux de l'AAI sont entrés dans un processus d'insertion professionnelle.

SI VOUS HABITEZ DANS LA VIEILLE VILLE, PEUT-ÊTRE ENVISAGEZ-VOUS DE RÉALISER DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT. Il existe des systèmes d'aides et vous pouvez bénéficier de subventions. La Ville de Gardanne lance une étude pour évaluer quels sont les projets, les besoins et les demandes de chacun d'entre vous. L'Agence de Développement et d'études urbain et social a déjà commencé à rencontrer des propriétaires. Pour toute demande sur le financement de ce type de travaux, vous pouvez vous adresser au bureau de la Vieille ville, faubourg de Gueydan, ou téléphoner au 04 42 58 40 00.

CONNAISSEZ-VOUS PLÉPLÉ ? A 11 ANS, CE GARÇON DE L'ASSOCIATION CONTACTS commence à faire sérieusement parler de lui dans le milieu du rap et de la dance. D'une virtuosité exceptionnelle facilitée par son petit gabarit, Fathi (c'est son prénom) ne manque pas une occasion de se mettre en évidence sur scène. On l'a vu l'été dernier dans les fêtes de quartier, et à l'automne à l'inauguration de la Carte Jeunes avec les pros de la troupe Traction Avant. En février dernier, il a participé à Rognac à un concours de danse et de chant organisé par *Body Fun Evasion* et la radio *Skyrock*. Encouragé par de nombreux Gardannais qui l'ont suivi dans un minibus prêté par la Ville, PléPlé s'est qualifié pour la finale et a damé le pion à une vingtaine d'adolescents presque deux fois plus grands que lui. *« Je ne m'étais pas mis dans la tête que je pouvais gagner »* commente Fathi, modeste. En plus d'une énorme coupe dans laquelle il pourrait s'asseoir, cette victoire lui donne la possibilité de participer à l'émission de M6 *Graine de star*.

Police municipale

Loi Chevènement : oui, mais...

A L'HEURE OÙ LES PHÉNOMÈNES DE PETITE ET DE MOYENNE DÉLINQUANCE SE MULTIPLIENT, IL EST GRAND TEMPS DE CLARIFIER LES COMPÉTENCES ET LES MISSIONS DE NOS POLICES MUNICIPALES. C'est ce que tente de faire le projet de loi Chevènement. Début mars, élus et policiers de Gardanne et des communes voisines se sont réunis à l'initiative de Roger Meï. A l'Assemblée nationale, le député-maire fera état des observations qui ont été faites. Il aura certainement noté les réactions positives des policiers qui entrevoient enfin la possibilité d'obtenir un véritable statut, bien qu'ils demandent plus d'avantages sociaux. Satisfaits de savoir qu'un code de déontologie commun à toutes les polices municipales est prévu, ils estiment qu'il est essentiel d'uniformiser les tenues et les véhicules de service, afin que s'établisse un code de reconnaissance. Cependant, le débat s'est focalisé sur plusieurs points d'achoppements, notamment le manque de clarté du projet. Par ailleurs, si les préfets étaient « *les décideurs de dernier ressort* » comme prévu, les élus et les policiers estiment que « *ce serait une erreur car les maires doivent conserver leur droit de regard sur la police municipale pour tenir compte des réalités locales.* » Enfin, le projet entend limiter dans la plupart des cas le port d'armes. Les policiers sont réticents à cette disposition : « *le flagrant délit nous guette de jour comme de nuit,* » objectent-ils. Toutefois, ils souhaitent que la formation au tir leur soit rendue obligatoire. Ce qui serait en effet la moindre des choses pour une police armée.

C.S

La police municipale, une police de proximité qui attend de la réforme Chevènement qu'elle lui donne un véritable statut... et des uniformes identiques partout en France.

Photos : E. Petit

Les priorités de la police gardannaise

Dernièrement, la police municipale de Gardanne et les élus ont fait le point sur les orientations du service pour les mois à venir. Au cours de cette réunion, les objectifs à mettre en œuvre ont été rappelés : accroître la présence dans la ville, réagir aux problèmes par des interventions immédiates, créer un lien de proximité et s'inscrire comme partenaires des citoyens. Il a été décidé de réaménager le service pour renforcer plusieurs missions, notamment la sécurité aux abords des collèges et des lycées. Afin d'améliorer la surveillance des parkings, une patrouille a été motorisée. Deux agents ont été détachés à Biver, où ils seront désormais présents de 13h à 19h30. Il a été convenu d'installer un système de communication téléphonique permettant d'être joints sans difficulté, de 8h à 19h30. Par ailleurs, un nouvel agent vient d'être recruté par voie de mutation et un autre le sera très prochainement, ce qui amènera les effectifs de la police municipale à douze.

3 questions à Roger Meï

Avec le projet Chevènement, les polices municipales sont au cœur des débats. A cette occasion, il y a-t-il des sujets que vous souhaitez développer à l'Assemblée nationale ?

Oui, je voudrais mettre l'accent sur l'accroissement des effectifs de police municipale qui s'est imposé en raison d'une défaillance de la responsabilité de l'État. La police nationale et la gendarmerie sont en nombre insuffisant dans la situation tourmentée que nous connaissons. Avec mon groupe, je vais demander qu'un effort soit porté sur les effectifs de police nationale et gendarmerie, tout en luttant très fort aux niveaux économique et social, notamment en matière d'emploi. Quant au projet Chevènement, il est bon qu'une loi soit élaborée sur la police municipale. Fort de la discussion que j'ai eue avec les représentants de la police et des élus de ma circonscription, je vais pouvoir déposer éventuellement quelques amendements à la loi, notamment en ce qui concerne l'armement de la police et l'organisation du temps de service.

Avec ce nouveau projet, il semblerait que les maires perdent une partie de leur autorité concernant les missions de la police municipale. Qu'en pensez-vous ?

Il me paraît important que toutes les polices municipales puissent fonctionner avec les mêmes règles, en fonction d'une convention locale avec le préfet. Ceci permettra notamment d'empêcher un certain nombre de bavures comme il s'en est produit dernièrement pas loin d'ici. Par contre, il ne faudrait pas que la nouvelle loi aille à l'encontre de la décentralisation. Il sera donc nécessaire de trouver un compromis. Je ne doute pas qu'on y parvienne.

Dans ce projet, il est question de possibilités de regroupement des policiers au niveau intercommunal. Cela vous semble-t-il positif ?

C'est une bonne ouverture. A certaines occasions (grands incendies, manifestations sportives ou événements divers), il semble utile que les agents de police municipale puissent aider leurs collègues sous la responsabilité du préfet.

Petites annonces

DIVERS

☛ Part. **vd salon cuir**/bois état neuf couleur gris foncé (15000F) Tél. 04 42 58 00 18
☛ Vds véritables **Doc Marteens jaunes** point. 38-39 jam. portées (250F à déb.) Tél. 06 60 59 35 42 a.midi
☛ Vds **poêle à bois** Supra gde capacité + bois de chauffage. BE. Tél. 04 42 51 41 39
☛ Vds **chaussures VTT** «Pro Ex» TBE (val. 900F, cédées 450F) Tél. 04 42 5114 84
☛ Vds **fourche VTT** Marzocchi bomber Z2 Bam light neuve (val. 5000F cédée 3000 F à déb.) Tél. 06 11 51 53 54
☛ Vds **motoculteur 5 chx.** TBE. (2 500F) Tél. 04 42 58 11 42 HR
☛ Vds **lit** contemp. + matelas, sommier lattes TBE (500F) Tél. 04 42 65 84 24
☛ Cause démén. vds **chbre complète** style Napoléon teintée acajou (2500F à déb.) Tél. 04 42 51 36 79
☛ Cause dble emploi vds **magnétoscope** Brandt garantie et Télé cde. jam. servi (1000F) Tél. 04 42 58 40 31
☛ Vds 2 **lavabos colonne** blancs + 1 bac à douche + robinetterie + 1 tapis laine 2 m X3 m = 2 appliques bronze 3 bougies + poussette pliante et matelas à langer + 1 roue jockey et pneu remorque Tél. 04 42 22 26 43 HR soir
☛ Vds **armoire BB** blanche (300F) + lit 90 (500F) + bureau (100f) + chevet (50 F) Tél. 04 42 51 57 72 HR
☛ Vds **divers meubles** + accessoires BB à bas prix. Tél. 04 42 51 59 19 ap. 18 h
☛ Vds **congélateur** 6 tiroirs T.B.E (1000F) Tél. H.R 04 42 51 54 72
☛ Vds **fauteuil Bambou** style Emmanuelle (500F) Tél. 04 42 51 40 48
☛ Vds **bac à sable** 1 x 1 m en bois jam. servi (100F) Tél. 04 42 58 19 81 HR
☛ Vds **toboggan dble vague** B.E (h. 1,67 m L. 3,85 m) (600F) Tél. 04 42 58 19 81 H.R
☛ Vds **commode blanche** 5 tiroirs TBE (250F) Tél. 04 42 58 49 34 HR
☛ Vds **lit Louis Philippe** + matelas, sommier latte Etat neuf (3000F)Tél. 04 42 51 33 12
☛ Vds **portique balançoire,** anneaux, corde, neuf, garantie (800F) + 2 consoles Nintendo, Sega, nbrx jeux + pistolet (300F l'un.) Tél. 04 42 51 16 18
☛ Donne **Epagneul Breton** femelle, 4 ans (chasse, docile) Tél. 04 42 58 47 61
☛ Vds **jeux vidéo Super Nintendo** (50F) et Game géant (50F) + CD (30F) et cassette (20F) au choix Tél. 04 42 51 24 39
☛ Vds **batterie TBE** + fûts + accessoires + cymbales (3000F) Tél. 04 42 51 06 08 aprés 18 H
☛ Vds **super Nintendo** + 5 jeux, 2 manettes et Sega Master Système + 2 jeux, 2 man. TBE (600F) Tél. 04 42 51 28 60 soir
☛ Vds **canapé 3 places** + 2 fauteuils en cuir miel TBE (7000F) Tél. 04 42 51 47 56
☛ Vds **pantalon dame cuir** noir T.40 neuf (450F) + cosi BB neuf (280f) + siège auto (100F) Tél. 04 42 58 19 22
☛ Vds **motobineuse,** 5 chx. 6 fraises. état neuf (2000F) Tél. 04 42 51 48 82
☛ Vds **planche à voile** tte équipée (2000F) + plateau table salle à manger verre, pied bois (1800F) + salle à manger living, table, 4 ch. (4300F) + canapé tissu uni 2 pl. (2000F) Tél. 04 42 65 81 26
☛ Vds **gd buffet formica** blanc, table, 4 chaises, 4 éléments (700F) Tél. 04 42 51 06 99
☛ Vds **Super Ness** (300F) + jeux : aladin, pac man, légende, Zool, simpson, tintin, astérix (150F le jeu)Tél. 04 42 22 24 78 HR

LOGEMENT

☛ Vds à Gardanne **dans rés.** 1er étage 75 m2, loggia vitrée, balcon, rangts. cave, parking, gd garage (560 000F) Tél. 04 42 58 24 44
☛ Vds **Appart. T3** Gardanne refait à neuf (450.000F) Tél. 04 45 51 28 61
☛ Vds **lotiss. villa 120 m²** . 4 chbres / 600 m2 terrain, piscine, garage (995000F) Tél. 04 42 61 32 60
☛ Vds **T3 bien situé,** cave, garage Tél. 04 42 58 18 81 ap. 20h
☛ Part. loue **centre Gardanne T2,** refait à neuf (2300F) Tél. 04 42 51 00 89 - 06 12 21 42 90
☛ Achète **garage** proche ctre Gardanne Tél. 04 42 58 14 01 ap. 20h
☛ Part. loue **magasin ctre** Gardanne (2500F) Tél. 04 42 45 66 50 ap.15h à 17h30
☛ Part. achète **petite maison** (env. 90 m2) terrain min. 600 m2 (autour 700 000F) Tél. 00 32 43 51 67 49
☛ Vds **studio T1 à Six Fours** 28 m2 en rez de jardin à 5 mn plage. possibilité garage. Prix à déb. Tél. 04 42 58 75 92
☛ Fonctionnaire cherc. **location T2** à Gardanne Tél. 04 42 51 53 83 HB
☛ Loue **local commerc.** à Gardanne 15 m2 Exc. état loyer (1000F) Tél. 04 42 51 33 29
☛ **Bail à céder** ts commerces 24 m2 à Gardanne + empl. marché loyer mod. (110000F à déb.) Tél. 06 11 15 27 71
☛ Part. cherche à **louer T3-T2** + mezzanine poss. jardin Loyer max. (3000F CC) Tél. 04 42 65 89 61

OFFRES DE SERVICE

☛ J.F. sérieuse 20 ans, Bac L + BAFA et expér. **garde enf.** soirées et journées. Tél. 04 42 58 35 42 midi, 06 60 59 35 42
☛ **Dressage de chevaux,** basse, haute école. équitation classique Tél. 04 42 58 94 02
☛ Jeune fille garderait **enf. même** jrs fèriès + vacances scol. Tél 04 42 59 59 79
☛ Jeune hommes ferait **entretien jardin** pdt vacances Tél 04 42 58 20 80
☛ Dame sérieuse et expér. **ferait ménage et** repassage. Tél. 04 42 58 19 22
☛ Dame **garde enf.** dans villa à Gardanne. Tél. 04 42 51 01 93
☛ Etudiante donne **crs Franc. Angl. Esp**. + aide devoirs, prim. coll. Tél. 04 42 51 01 07
☛ Etudiante donne crs, **aide aux devoirs,** déplac. Tél. 04 42 58 25 74
☛ Dame motorisée, cherche **h. ménage, repassage**. Bonne expér. références Tél. 04 42 51 08 22

VEHICULES

☛ Vds **Opel Corsa.** An 86. 4 CV (5500F) Tél. 04 42 69 70 22 HR
☛ Vds **R5 automatique.** An 83. CT OK. TBE. (6500F à déb.) Tél. 04 42 12 37 25
☛ Vds **Fiat Tipo** 77000 km. TBE à voir (22000F) Tél. 04 42 58 21 54 HR
☛ Vds cyclo **Peugeot 102** TBE. (700F.à déb.) Tél. Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vds **R 19 TXE** automatique clim. vitre élect. CT OK. Déc. 91 TBE. (28000F) Tél. 04 42 58 23 46
☛ Vds **attelage Ford** Escort tt équipé An 86 (400F) Tél. 04 42 65 84 24
☛ Vds **bateau** avec cabine, dble coque plastique avec moteur 25CV. TBE. tt équipé avec remorque (1500F à déb.) Tél. 04 42 58 45 57
☛ Vds **booster MG,** année fin 95 TBE + nbrses pièces Tél. 04 42 65 83 50 ap. 20 h
☛ Vds **Opel Kadet GSI.** TBE. An 86 (10000F) Tél. 04 42 24 24 16
☛ Vds **VTT fille** (6/10ans) 5 vitesses au guidon (500F) Tél. 04 42 58 19 81
☛ Vds **AX Volcane GT** TBE CT OK (16.000F) Tél 04 42 51 42 23 50 HR ou 06 14 27 23 50
☛ Vds **roue de secours** caravane, jam. servie + stabilisateurs Tél. 04 42 51 37 20
☛ Vds **Fiat Panda** An 84 - 90 000 CT OK TBE (8000F) + Golf GTI an 93 TBE (27000F) Tél. 04 42 51 16 18
☛ Vds **bateau SIR 5.30** tt équipé Moteur 25 chx. (28000F) Tél. 04 42 51 48 82
☛ Vds **AX 10 E** An. 90. 130000 km. CT OK. (10 000F à déb.) Tél.06 12 71 93 59
☛ Vds **205 Diesel** An 92. 100 000 km. TBE. CT OK (25000F) Tél. 04 42 51 17 15
☛ Vds **caravane pliante** marque Lys véritable affaire, à voir. Tél. 04 42 58 40 82
☛ Vds **Citroën BX** An 83 CT OK. TBE (12000F à déb.) Tél. 04 42 51 18 63 ap. 18h
☛ Vds **Renault 19 GTS** An 90 TBE (15000F) Tél. 04 42 65 95 85

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°83

HORIZONTALEMENT

- 1. Désormais. - 2. Plante herbacée. - 3. Est redoutée pour ses épines venimeuses. Ténu. - 4. Dépouillerait de son germe. - 5. Couche de solipède. Vue de La Rochelle. - 6. Pronom. Séparatiste. A la gorge lisse. - 7. Supplice. Ordre de cérémonies. - 8. Totalité. - 9. Terme de jeu. Un des sept sages de la Grève. - 10. Prénom féminin. Petite gaine.

VERTICALEMENT

- I. Retirer l'enveloppe. - II. Singulier. - III. Sert à assembler de façon inamovible. Prénom masculin. - IV. Conseillère. Sans effet. - V. Eclos. Maladie féminine. - VI. Donnerait un moyen de défense. - VII. Vraiment. Chanson à succès. - VIII. Prénom féminin. Répété. - IX. C'est un don des abeilles. Elément. - X. Sert pour soutenir une table. Note.

Solutions du N°82

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	V	E	N	G	E	■	E	C	U	S
2	A	L	L	I	E	N	E	S	■	R
3	P	E	N	S	E	■	U	S	E	■
4	O	V	A	T	E	■	S	E	M	E
5	R	A	S	E	■	M	■	L	I	N
6	I	I	I	■	I	E	S	■	E	T
7	S	E	■	F	O	R	E	R	■	A
8	A	U	D	I	T	O	R	I	U	M
9	G	R	E	N	A	D	I	E	R	E
10	E	■	S	I	L	E	N	C	E	S

Menus Restaurants scolaires

Lundi 23 mars
Salade tomates/mimosa / daube à la Provençale, polenta / yaourts variés ou fromage blanc aux fruits variés

Mardi 24 mars
Panaché de haricots rouges et blancs / croqu'œuf / carottes persillées / fromage ou yaourt / fruits variés

Mercredi 25 mars
Salade verte mimolette / steack haché grillé / pommes pins / yaourts variés / compotes variées

Jeudi 26 mars
Salade de riz / poulet basquaise / pipérade / fromage ou yaourt / clafoutis cerise ou abricots

Vendredi 27 mars
Radis, beurre / gratin de poisson aux p. de terre, champignons / Fromages variés / île flottante, cigarette

Lundi 30 mars
Salade de betteraves / saucisse paysanne / lentille au jus / fromage ou yaourt / fruit

Mardi 31 mars
Tarte aux 3 fromages / rosbeef / gratin de blettes / fromage ou yaourt / fruit

Mercredi 1er avril
Crudités variées / escalope viennoise / courgettes sautées / fromage ou yaourt / café liégeois

Jeudi 2 avril
Salade verte au bleu / couscous garni / fromage ou yaourt / glace

Vendredi 3 avril
Crudités / filet de lieu en sauce / riz / fromage ou yaourt / fruits au sirop ou compote

A compter du lundi 9 mars 1998, la vente des tickets de cantine se fera au service enfance, 17 rue Borély les lundis, mardis, vendredis de 8h à 12h et le mercredi 8h30 à 12h.

A Biver la vente se fera le jeudi de 8h à 12h à la mairie annexe.

énergies n°92
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Christel SANTACREUX, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Philippe Pintore

Un nouvel assistant parlementaire

ELU CONSEILLER GÉNÉRAL POUR LE CANTON DE GARDANNE EN OCTOBRE DERNIER, MICHEL RÉ A QUITTÉ SES FONCTIONS D'ASSISTANT PARLEMENTAIRE DE ROGER MEÏ AU DÉBUT DU MOIS. Il a été remplacé à ce poste par Philippe Pintore. Né à Gardanne en 1963, Philippe Pintore a fait des études au lycée agricole de Valabre et à Aix où il a obtenu une maîtrise en Administration économique et sociale. Avant de prendre son poste à Gardanne, il a travaillé entre autres pour une société de formation de personnel. Le rôle d'un assistant parlementaire est de représenter le député, notamment dans les permanences mensuelles que celui-ci tient dans les 18 communes de la circonscription. Il est aussi chargé de l'aider dans le suivi des dossiers et dans le traitement des demandes et des questions qui sont transmises au député par des particuliers ou des associations. A Gardanne, Roger Meï est également épaulé par une secrétaire, Nathalie Nérini. Ces deux salariés sont payés avec l'indemnité parlementaire mise à disposition de chaque député.

Pour tout renseignement concernant l'activité du député, appelez au 04 42 51 79 31.

Etat civil

MARIAGES

BERTOLI Véronique/PERIS Christian. BELASRI Leïla/ABDELALI Abdel-Amine

NAISSANCES

RIERA Thomas. RAMIREZ Laurine. XERRI Morgan. ESCRIBA Marceau. CHARNI Yannis. KAUFFMANN Axel. GUEZ Ilana. GIROD Rémi. COCHET Sheona. INGARAO Océane. MACERI Alexia. BERTELLI Hugo. CARTIER Thomas. KACED Naëlle. YACOUBI Alexandre. KACED Widad.

DÉCÈS

ALESSANDRI Pierre. CROUZET veuve JULIEN Marie Antoinette. AUDIGIER Jean-Paul. CARFAGNIGNI Marius. DALLE-MURA Christian. DA SILVA Henri. PIPPO veuve GIACOMI Marie Adelaïde. BIANCOTTO veuve RICHARD Renée. LUSETTI veuve BOUSCARLE Catherine. COBALTO Gaston. BONALDI veuve BOUSCARLE Charlotte. CACCIATO Carmelo. BOSC épouse ROBERT Emilie. JACQUEMIN François. DUBOIS Christiane. NOWACKI Wilson. MANNINI Philippe. SOUIRI veuve AMANN Zahra. CLARY Marie-Madeleine. LE JAN Bruno.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00	Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00
		Ramassage des monstres	✆ 08 00 04 15 31
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 58 40 00	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
SNCF	✆ 04 91 50 00 00	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
	✆ 08 36 35 35 35	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Interbus	✆ 04 42 58 34 29	Urgence Pompiers	✆ 18
ANPE	✆ 04 42 65 42 40	Police municipale	✆ 04 42 51 23 60
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Enfance maltraitée	✆ 119	Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

- ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.
- ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).
- ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV
- ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.
- ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière: lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.
- ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.
- ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.
- ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.
- ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie.
- ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire sur RdV.
- ***Jean-Paul Peltier,*** conseiller municipal délégué aux transports et aux finances, le samedi de 9h à 10h.
- ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal délégué sécurité/circulation, lundi à 17h sur RdV en mairie.
- ***René Birindelli,*** délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.
- ***Nathalie Nérini,*** chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.
- ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Macbeth à la mine

DUNCAN ROI D'ÉCOSSE EST L'HÔTE DE MACBETH. MAIS CELUI-CI L'ASSASSINE ET DEVIENT ROI À SON TOUR, UN ROI SANGUINOLENT ET TYRANNIQUE. Tragédie de l'ambition, du remords, de la trahison et de la peur, la pièce de Shakespeare décrit un mécanisme cruel et inflexible. Trois compagnies, *Ubac, Karnavires et l'Échappée Belle Théâtre* en ont fait un très beau spectacle créé et présenté à l'ancienne salle des douches au Puits Gérard des Houillères de Provence. Un lieu chargé d'histoire complètement réhabilité par la troupe et qui offre aujourd'hui un bel espace scénique. La mise en scène est très rythmée. Elle associe le théâtre de rue aux jeux clownesques ou de commedia dell'arte à des scènes proches du théâtre classique. Elle mêle le tragique, la violence et les effets comiques qui sont autant *« d'étincelles prouvant que la vie n'est pas que noire.* » Souhaitant intéresser tous les publics et notamment quelques mineurs ayant connu le Puits Gérard en fonctionnement, Jean-Michel Bayard le metteur en scène insiste sur *« le caractère populaire des pièces de Shakespeare. A travers des histoires grandioses, cet auteur nous apprend toujours quelque chose, qui que l'on soit dans la société. »* Lui-même traducteur de la pièce avec Anna Pauchet, Jean-Michel Bayard a souhaité *« faire revivre l'esprit de Shakespeare en tenant compte de partis pris de mise en scène. Il existait déjà de très belles traductions qui ne servaient pas tout à fait mon envie, nous dit-il. Cette pièce peut être éclairée sous différents angles, on peut mettre en avant les sorcières, la politique, la soif de pouvoir, le petit peuple... Ce qui m'intéressait avant tout, c'était de privilégier le choix de Macbeth. Bien qu'il ait commis le meurtre de Duncan sous influence, à l'instigation de sa femme, c'est lui qui a choisi de commettre ce meurtre. Il ne faut pas le considérer comme une victime. »*

Sous cet éclairage philosophique, la pièce continue de nous faire réfléchir et garde son caractère universel.

Christel Santacreux

Les représentations ont lieu jusqu'au 27 mars, le mardi, jeudi et vendredi à 20h30, le mercredi à 19h. Renseignements, réservations au 04 91 56 57 89.

Du 20 au 29 mars

Semaine Provençale

A l'occasion de la septième Semaine Provençale, l'Office de Tourisme a réuni de nombreuses associations, écoles et organismes qui proposent des animations dans la ville, des spectacles, des expositions, des rencontres. Dans ce cadre, la Mairie accueillera une exposition sur l'eau à Gardanne et l'Espace Bontemps une autre sur l'eau en Provence, sur la faune et la flore. Le 24 mars à 20h, André Gabriel, enseignant au conservatoire, musicologue et collectionneur d'instruments proposera un concert commenté à la découverte d'instruments populaires.
Le 27 mars à 18h, quelques spécialistes vous inviteront à les rejoindre autour d'une table pour parler de la gestion de l'eau au travers de l'histoire.
Programme complet de la manifestation à l'O.T, Tél. 04 42 51 02 73

21 mars

Ripercussion

Chaque année, l'école de musique programme un spectacle au 3 Casino. Cette fois-ci, étant donné l'engouement des élèves pour les cours de percussions, l'école a choisi un concert mêlant différents aspects de la musique pour percussions. Trois musiciens dotés de beaucoup d'humour capteront toute l'attention de leur public mélomane en proposant un concerto spectaculaire qui donne à voir un bel éventail d'instruments utilisés avec talent.
3 Casino, 21h.
Renseignements, réservations OMC, Tél. 04 42 58 00 32

5 avril

Pierre Chêne
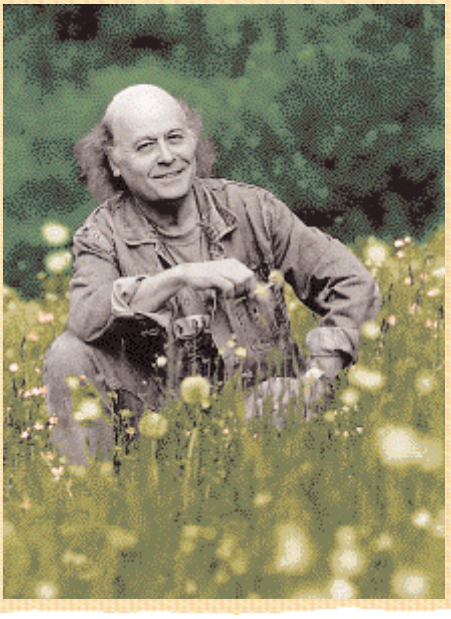
Avec son bon sourire et sa voix chaude, Pierre Chêne fait partie de ceux qui savent parler aux enfants. Entraînant son public dans un tourbillon de mélodies gaies et rythmées, il sème de vrais instants de bonheur. Musicien, mime, ventriloque, Pierre Chêne chante de drôles d'histoires empreintes de tendresse et de poésie. Dans son monde imaginaire, on rencontre toutes sortes de personnages comme les baleines rieuses, le crapaud dégoûté de l'eau, les lapins bleus ou encore les grenouilles frileuses. Ce troubadour est un ami de bon goût pour les jeunes de 3 à 10 ans.
Maison du Peuple, 17h. Renseignements, réservations, OMC, Tél. 04 42 58 00 32